

Le colloque *Surveiller et punir : La prison 20 ans après* est né d'une proposition que l'historien Jean-Jacques Yvrel, alors formateur à la Protection Judiciaire de la Jeunesse et chercheur associé au CREDHESS (aujourd'hui ISOR : Images, Sociétés et Représentations - composante du centre d'histoire du XIXe siècle Paris 1 Panthéon-Sorbonne-) fit à l'AHESPJM (aujourd'hui AHPJM) qui l'accepta avec enthousiasme. L'idée bénéficia immédiatement du soutien de l'Université de Paris 1, de Jacques Bourquin, chargé de mission histoire du Centre national de Formation et d'Etude de la PJJ et de l'antenne parisienne du CNFE dirigé par Jacques Courtes. Un comité organisation¹ et un comité scientifique² ont été rapidement mis en place et un [appel à communiquer](#) a été diffusé le plus largement possible. L'idée devait correspondre à une préoccupation de la communauté des chercheurs et des professionnels car les propositions d'intervention furent très nombreuses.

Le colloque c'est déroulé les 12 et 13 octobre 1995 à Vaucresson. Il a fait l'objet d'une publication dans la revue du CREDHESS, *Société et représentation* aujourd'hui accessible en ligne. Cependant cette publication ne constitue pas des actes à proprement parler. En effet pour des raisons de cohésion et afin de couvrir un maximum d'aspects des axes du colloque, un certain nombre d'articles ou d'entretiens ont été ajoutés. A l'inverse pour diverses raisons, certaines communications ne figurent pas dans le volume de *Société et représentation*. De plus, les débats et les interventions des présidents de séances ou des discutants n'ont pas été retranscrits. Le colloque ayant été filmé, il nous a semblé utile de proposer à tout public intéressé par l'œuvre de Michel Foucault ou/et par la prison les images de cette manifestation qui réunissait professionnels de la justice et chercheurs dans un lieu emblématique de la recherche de ce dialogue entre praticiens et chercheurs. Pour autant, les 22 « vignettes » vidéo que nous vous proposons ne constituent pas l'intégralité de ces deux journées. En premier lieu, la projection-débat du film de René Alliot *Moi Pierre Rivière* animé par Myriam Tsikounas et Jean-Pierre Peter n'a pas été enregistrée. Ensuite il s'agit bien d'un montage. Pour des raisons techniques nous avons dû couper quelques phrases voire quelques séquences inaudibles. Nous avons aussi supprimé toutes les images sans intérêt scientifique comme les changements à la tribune ou les mouvements de foule des pauses qui avaient pu être captés. Il nous a fallu aussi gérer les changements de cassettes vidéo qui impliquaient une coupure car le colloque était enregistré par une seule caméra. Par contre nous avons incrusté des images qui étaient projetées sur un écran derrière les conférenciers mais qui étaient peu visibles sur le film.

Après les traditionnelles allocutions d'accueil, le colloque proprement dit est ouvert par une communication introductive sur la genèse de l'ouvrage. Ces prolégomènes sont présentés dans un premier montage « [Ouverture institutionnelle et scientifique](#) ». Pour la suite,

¹ Le comité d'organisation, très masculin (!), était composé de Jacques Bourquin, Directeur au CNFE-PJJ et président AHESPJM, Frédéric Chauvaud, Chargé de cours d'histoire à l'université de Paris X, Pierre Lenoël, Mission de recherche Droit et justice, Remi Lenoir, Professeur de sociologie à l'université de Paris 1, Eric Pierre, Chargé de cours d'histoire à l'université de Paris-Dauphine, Marcel Roux, Directeur au CNFE, Jean-Jacques Yvrel, historien et formateur au CNFE.

² Le comité scientifique était composé de Mesdames Mireille Delmas-Marty, Sylvie Dupont-Bouchat, Arlette Farge, Michelle Perrot, Françoise Tulkens, Messieurs Maurice Aghulon, Robert Badinter, Pierre Bourdieu, Robert Castel, Alain Corbin, François Ewald, Benoit Garnot, René Levy, Jacques-Guy Petit, Xavier Rousseaux

le colloque était structuré autour de ces axes : Histoire de la prison. Bilan et perspectives (5 vignettes) ; La réception de l'ouvrage dans les milieux judiciaires, éducatifs et pénitentiaires (5 vignettes); Histoire de l'éducation correctionnelle (5 vignettes); Sortir de la prison (6 vignettes). Pour chacune de ces parties nous avons rédigé une notice de présentation, réalisé une bibliographie et annexé un certain nombre de documents complémentaires.